

Après examen en Commission des finances, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2023, comme ci-après :

- CANTINE SCOLAIRE :

QF	0 à 800	801 à 1 200	1 201 et plus
Tarif A : repas enfant	0.95 €	1.00 €	3.15 €

Tarif B : repas adulte <i>(réservé aux employés municipaux et associations communales)</i>	6.30 €/repas
Tarif C : Foyer de vie de Louradou	5.65 €/repas
Tarif D : Foyer Olmet	5.10 €/repas

- GARDERIE :

Tarif A Matin : 7,50 €/mois

Tarif B Soir : 12,00 €/mois

Tarif C Mercredi matin :

QF	0 à 800	801 à 1 200	1 201 et plus
Tarifs	3,20 €	3.70 €	4,20 €

- LOCATION SALLE POLYVALENTE : (Augmentation 5 %)

MANIFESTATIONS	COMMUNE	EXTERIEUR	
Concours de belote, quine	37 €	200 €	
Réunion		Semaine 85 €	Week-end 170 €
Arbre de Noël	37 €	220 €/jour – 380 €/ 2 j.	
Repas	160 €	420 €	
Apéritif	95 €	240 €	
Exposition, cinéma	42 € + 16 €/j. au-delà de 4 jours	125 € + 32 €/j. au-delà de 4 jours	
Manifestations à but lucratif ou activités commerciales	420 €	630 €	
Associations 5 locations gratuites/an (sauf nettoyage) Gratuit en semaine (du lundi au jeudi)	37 €		
Nettoyage salle polyvalente (obligatoire si repas) : 90 €			